

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 OCTOBRE 2020

Présidence : M. Danilo Perotti, Président

Il est 20h00, le Président ouvre la séance avec la présence de 26 conseillers, 1 personne est excusée et 1 absent. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 11 juin 2020 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

1 – Rapport de la Commission de Gestion sur la visite des alpages communaux.

Mme Y. Stoeffler lit le rapport.

M. G. Reymond apporte quelques petites précisions.

La parole n'étant pas demandée, les conclusions, soit :

- **D'accepter** le rapport tel que présenté
- **De prendre** note des points relevés
- **De décharger** la commission de gestion de son mandat

sont acceptées à l'unanimité.

2 – Préavis et rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis 2020-05 relatif à la « Réfection des chemins de la Fourmilière et des Planets ».

Mme A. Goy lit le rapport.

M. Ph. Magnenat trouve que les conclusions ne sont pas claires et se contredisent avec le contenu du rapport. M. G. Reymond précise que le solde que la Commune devra prendre en charge sera un montant de CHF 34'000.00 du compte réserve-forêt et le solde du compte réserve-général.

M. N. Bersier demande pourquoi la Municipalité n'a pas fourni un deuxième devis pour ces projets. M. G. Reymond répond qu'il en a fait la demande mais aucune entreprise n'a voulu le faire. Elles ont toutes renvoyé la balle à l'entreprise CBF dont nous avons déjà le devis.

Il précise que la subvention a été confirmée par écrit en juillet 2020 déjà. Pour les deux chemins un montant de CHF 94'500.00 est attribué.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **d'autoriser** la Municipalité à réaliser ces réfections
- **d'accorder** à la Municipalité une enveloppe financière de CHF 131'000.00 dont le financement peut être assuré de la manière suivante :
 1. Subvention du Service des Forêts à hauteur de 70% du coût, soit CHF 91'700.00
 2. Amortissement du solde, soit CHF 39'300.00 par le compte « réserve-forêt » 9282.1 et le compte « réserve-général » 9282.0
- **de porter** cet investissement au bilan compte 9141.15.4
- **de relever** la Commission de son mandat.

sont acceptées à l'unanimité.

3 - Communications de la Municipalité et divers

M. C. Languetin, Syndic, informe que lors du tour de table de ce soir que chaque municipal va transmettre au Conseil communal ces intentions pour les élections communales de 2021.

M. Bernard Martignier informe que cette fois les travaux et les comptes concernant l'assainissement de la Rue du Collège sont terminés. Nous bouclons sur un coût total de CHF 1'280'000.00. Le Conseil communal avait accordé un montant de CHF 1'285'000.00. Il est à noter que nous avons fait pour plus de CHF 100'000.00 de travaux imprévus.

Pour l'eau, le Canton est venu faire un contrôle général de toutes les installations, certaines sont à mettre en conformité. Cela sera effectué 2021. L'autocontrôle de l'eau a été réajusté par un bureau d'ingénieurs, le dossier arrive à son terme.

M. Bernard Martignier va se représenter aux élections communales de 2021.

M. Claude Goy informe que des ralentisseurs pour la circulation sont à l'essai et que nous attendons les relevés de l'Etat avant de prendre des décisions définitives.

La déchetterie fonctionne avec M. François Magnenat, surveillant et M. Pascal Deret aide-surveillant. Le nouveau véhicule communal est arrivé depuis quelques semaines.

M. Claude Goy va se représenter aux élections communales de 2021.

M. Y. Lorenzini remercie la Municipalité pour les travaux à la Rue du Collège et profite de remercier l'agriculteur qui fait en sorte que son bétail ne salisse plus les trottoirs.

Mme M. Guyon informe que l'orage du 13 août dernier à causer des dégâts au Collège et que nous avons dû engager une entreprise de nettoyage pour soulager la concierge du Collège, situation due aux mesures de désinfection COVID-19.

A la Cantine, trois urinoirs flambants neufs ont été installés mais n'ont pas encore pu être utilisés ! Un détachement militaire sera stationné à la Grande Salle du 12 au 20 octobre prochain.

Mme M. Guyon ne va pas se représenter aux élections communales de 2021.

M. Guy Reymond informe que la mise à l'enquête pour la réfection de la Dent-de-Vaulion est actuellement en cours. Les demandes d'offres sont parties à diverses entreprises.

Le chantier pour l'adduction d'eau et d'électricité à la Sagnette et aux Maisons-Doubles est en attente, sol trop mouillé pour débiter.

Concernant les forêts de grosses coupes ont été entreprises à la Dent et à Suchaud, également dans le contour des Auges, route de la Vallée. D'autres sont prévues à la Fourmilière et au Planet.

Le Groupe forestier du Vallon du Nozon a trouvé son rythme de croisière.

Le projet de renaturation de l'Etang de la Creuse prévu en collaboration avec le Parc Jura Vaudois a été réalisé. Il y a un sentier des bancs et une table.

M. Guy Reymond ne va pas se représenter aux élections communales de 2021.

M. O. Schmid ramasse beaucoup de rubalise et autres drapeaux dans le secteur Dent-de-Vaulion. La Municipalité est-elle au courant des courses à pied ou vélo que se déroulent sur son territoire ? M. G. Reymond répond que la Municipalité donne l'autorisation pour toutes les courses qui se déroulent sur son territoire et préciserons à l'avenir qu'il faut bien ramasser le balisage.

M. Y. Lorenzini s'étonne que des coupes de bois seront effectuées avant la réfection des chemins car c'était un argument de la Municipalité pour la réfection de ces chemins. Chemins très abimés donc pas possible de faire des coupes. M. G. Reymond répond que les débardeurs peuvent sans autre passer et que le travail de coupe peut être effectué mais les camions de bois ne pourront venir chercher le bois que lorsque les chemins seront refaits.

M. Claude Languetin informe qu'un bus de plus sera mis en activité fin octobre pour le transport des élèves, un bus de plus c'est CHF 100'000.00/année. Le total du montant pour les transports des élèves de l'ASCOVaBaNo se monte à plus d'un million par année. Une commission étudie actuellement l'avenir des bâtiments scolaires dans le Vallon du Nozon.

M. Claude Languetin va se représenter aux élections communales de 2021.

M. O. Schmid demande si l'on va continuer à entasser des pavillons scolaires pour palier à l'augmentation des élèves ? M. C. Languetin répond que la commission susmentionnée est en pleine réflexion pour une nouvelle construction.

M. D. Perotti, Président du Conseil communal, rappelle que la prochaine séance se tiendra le 10 décembre 2020. Le mercredi 16 décembre 2020 aura lieu une séance d'information à la population pour les élections communales 2021.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h20.

Le Président
D. Perotti

La Secrétaire
V. Meyer